



COLLECTIF MOBILITE CHOR EPSMR

6 février 2020

Collectif mobilité CHOR EPSMR
Centre hospitalier ouest réunion
Impasse Plaine Chabriel
97460 Saint-Paul
0692.64.75.41

Demande aux candidates et candidats aux élections municipales de Saint-Paul de positionnement sur un plan MOBILITÉ VÉLO ET MOBILITÉS DOUCES.

Le vélo sur la commune de Saint-Paul est une activité très développée dans le cadre du loisir. Faites un tour le dimanche matin le long du front de mer, du Port jusqu'à Saint-Leu et vous verrez : le vélo reste, pour le moment, encore essentiellement une activité sportive.

Pourtant, le vélo est aussi le moyen de déplacement le plus rapide en ville. Il est bon pour la santé, bon pour l'environnement, bon pour la qualité de vie. Il est enfin un moyen de développer une économie transversale. Il offre dans de nombreux cas une alternative à la voiture et permet d'amorcer une réflexion sur les mobilités douces (place des piétons, covoiturage, vélo cargo, vélotaf...).

La croissance du vélo dans certaines agglomérations européennes s'appuie sur des politiques publiques ambitieuses.

A l'orée des élections municipales de 2020, le collectif mobilité CHOR EPSMR souhaite interroger les listes électorales sur le **projet vélo** qu'elles proposent sur la commune de Saint-Paul.

Le collectif mobilité CHOR EPSMR est un collectif qui a été constitué dans la perspective du déménagement de l'Hôpital Gabriel Martin (au centre-ville de Saint-Paul) vers le Centre Hospitalier Ouest Réunion (à Cambaie, Grand Pourpier). Notre travail a permis de proposer des alternatives à la voiture individuelle et d'améliorer les services de mobilité permettant à la population de rejoindre le CHOR (piste cyclable, desserte bus, covoiturage d'entreprise).

Le collectif travaille en collaboration avec les différentes entités vélo de l'île (association CRPV, Vélo et vie, la FUB « Fédération nationale des utilisateurs de bicyclettes ») en lien avec les différents acteurs administratifs (mairie, TCO, Région, DEAL). La FUB nous permet de proposer des solutions qui permettent d'améliorer les propositions qui facilitent et sécurisent la pratique du vélo en ville.

Les solutions pour permettre le développement du vélo comme moyen de transport sont connues.

Pour cela nous souhaitons attirer l'attention sur six points prioritaires, en rappelant que le développement du vélo n'est possible qu'en partageant l'ensemble des infrastructures voire en diminuant l'usage de la voiture dans nos villes.

Nous souhaitons :

- 1- La mise en place d'un PLAN VELO ambitieux dans le début du prochain mandat en suivant les objectifs nationaux.
- 2- L'accompagnement du développement d'une culture des déplacements à vélo, en sensibilisant mieux la population au partage de l'espace public
- 3- Un développement des infrastructures en favorisant systématiquement les moyens de transport les plus vertueux. (piétons, vélo, transport en commun..)
- 4- Une réflexion cohérente sur les mobilités à l'échelle de la ville, accompagnée d'une politique intercommunale et régionale dans le respect de la justice sociale.

5- Une réduction de la place de la voiture individuelle (car la voiture est très fortement consommatrice d'espace public et engorge les espaces de circulation).

6- L'instauration d'une réelle concertation et participation des citoyens au travers des collectifs, d'associations, des « plans mobilité entreprise » pour prendre en compte leurs expériences d'utilisateurs .

Nous souhaitons connaître votre engagement sur ces sujets dans le cadre de votre candidature à la mairie de Saint-Paul.

Nous vous remercions par avance du temps que vous consacrerez à nous partager votre projet.

Cordialement,

COLLECTIF MOBILITE CHOR EPSMR